

# La Révolution française et le XIX<sup>e</sup> siècle

La Révolution française est un ensemble d'événements qui se déroulent sur une décennie, **de 1789 à 1799**.

Cette période est scandée par quatre temps majeurs.

**En 1799**, Napoléon prend le pouvoir par un coup d'Etat ; Il se fait couronner empereur en **1804**. Son Empire s'achève en **1814**.

## I- la rupture de l'été 1789

- ⇒ triple révolution : politique, populaire et sociale qui va définitivement changer le royaume de France.
- ⇒ Principaux acteurs de cette transformation sont les élus aux Etats généraux et le peuple du royaume.

### A) La convocation des Etats généraux

- ⇒ Crise budgétaire et fiscale du royaume et impasse des réformes menées par les ministres successifs : une réunion des Etats généraux est demandée par Louis XVI **en 1787** par des notables privilégiés et le Parlement de Paris.
- ⇒ **Juin 1788**, les trois ordres se réunissent illégalement à Vizille.
- ⇒ **Août 1788**, Louis XVI décide de les réunir : ils sont convoqués à une séance d'ouverture prévue à Versailles **le 5 mai 1789**.
- ⇒ Les trois ordres rédigent séparément des textes préparatoires aux travaux des Etats généraux : **cahiers de doléances** (précieuse source pour dresser un état des lieux de la France à la veille de la Révolution).

### B) La révolution politique

- ⇒ Mois **de mai et de juin 1789**.
- ⇒ Ouverture des Etats généraux à l'établissement de la monarchie constituante.
- ⇒ Le bouleversement politique est l'initiative des députés du Tiers Etat aux Etats généraux.

### ✚ Les députés du Tiers Etats sont inquiets dès l'ouverture des Etats généraux

Les représentants du Tiers Etats demandent d'abord des débats en commun avec les deux autres ordres et ensuite un vote par tête. Et non pas un vote par ordre. Le vote par tête permettrait aux députés du Tiers Etat d'être majoritaires, d'autant que Louis XVI avait accordé le doublement de leur nombre.

### ✚ Les députés du Tiers Etat deviennent Assemblée nationale constituante

- ⇒ **Du 10 au 17 juin**, le Tiers Etat se réunit, se proclame Assemblée Nationale ouverte aux autres députés et s'attribue les créances de l'Etat.
- ⇒ Il se donne une souveraineté nouvelle : il décide qu'il représente la Nation (premier acte révolutionnaire).
- ⇒ Le clergé décide de travailler en commun avec le Tiers Etat.
- ⇒ **Le 20 juin**, les députés du Tiers Etat se réunissent dans une autre salle, celle du Jeu de Paume : acte de naissance de l'Assemblée nationale (second acte révolutionnaire) constituante.
- ⇒ Les députés réunis sont les représentants de la Nation, ils sont la Nation assemblée et vont écrire et proclamer une constitution pour le royaume.

#### Repères

##### Les députés du Tiers État

Ils sont 648. Les Français ont choisi des hommes auxquels ils ont recours dans leur vie quotidienne pour les représenter. Les catégories des grands négociants, officiers, avocats y sont ainsi surreprésentées. Pour la majorité d'entre eux, les députés du Tiers État détiennent une parcelle de l'autorité de l'État et dominant l'usage du droit. Ils sont issus du monde urbain.

- ⇒ La monarchie absolue est morte. Louis XVI doit désormais travailler avec une Assemblée. Une monarchie constitutionnelle est née.
- ⇒ Louis XVI accepte le consentement de l'impôt par la Nation et de nouveaux emprunts.
- ⇒ Il s'oppose aux changements sociaux et à un vote par tête.
- ⇒ Les travaux constitutionnels débutent en juillet.

### C) La révolution populaire

- ⇒ A Paris et dans tout le royaume, on attend beaucoup des Etats généraux.
- ⇒ La crise économique perdure avec une hausse du prix du pain.
- ⇒ Le peuple s'inquiète de la présence des régiments du roi autour de Paris et du renvoi des ministres libéraux.
- ⇒ La **Garde Nationale** (assemblées électorales et garde bourgeoise, menée par Lafayette) s'organise à Paris dans l'illégalité : c'est la création d'une municipalité parisienne.
- ⇒ **A la mi-juillet**, les manifestations de mécontentement sont nombreuses : les Parisiens se rallient et les meneurs haranguent une foule qui veut s'armer. Des pillages et des combats ont lieu. C'est dans ce contexte que la prise de la Bastille a lieu. Cet immense château fort carré, prison d'Etat au cœur d'un quartier parisien populaire et symbole de l'autorité royale, voit la foule s'amasser à ses pieds **le 14 juillet 1789**.
- ⇒ Les gardes suisses tirent et la foule entre dans la Bastille après des échauffourées qui coûtent la vie à une centaine de personnes chez les assaillants. L'acte paraît extraordinaire : la résonance de l'événement est assurée.

### D) La révolution sociale

- ⇒ Marque la fin de l' « *Ancien Régime* ».
- ⇒ Paysans craignent que les nobles se révoltent dans les campagnes.
- ⇒ Ils multiplient les actes de violence contre les signes du privilège des seigneurs : moulins pillés, châteaux pris, terriers et livres de comptes fiscaux brûlés. Ces événements sont nommés du terme générique d' « *été de la Grande Peur* ».
- ⇒ Interprétation des députés du Tiers Etat des révoltes comme une « *guerre des pauvres contre les riches* ».
- ⇒ Les députés décident d'abolir les privilèges dans la **nuît du 4 août 1789** (première révolution sociale).
- ⇒ La **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** est adoptée **le 26 août 1789**. Elle est composée **de dix-sept articles** et se présente comme un préambule à la future constitution. Elle proclame trois principes inaliénables : **la liberté, l'égalité et la fraternité**. Elle garantit la propriété comme droit fondamental.

## II- 1789-1792 : l'échec de la monarchie constitutionnelle

### A) L'Assemblée au travail

- ⇒ **D'août 1789 à septembre 1791**, les députés de l'AN constituante travaillent sur le projet de constitution. Ils se réunissent quotidiennement et débattent.
- ⇒ Des groupes se forment en fonction de leur position à l'Assemblée : à droite siègent les monarchistes, au centre les constitutionnels et à gauche les patriotes.
- ⇒ AN prend diverses mesures importantes : réorganisation politique de la France en **83 départements**, confiscation des biens du clergé et égalité de tous devant la loi.

### B) La Nation, la Loi et le Roi

- ⇒ **Première fête d'unité entre le roi et la Nation** (fête de la Fédération) est célébrée **le 14 juillet 1790** au Champ-de-Mars, à Paris. Elle commémore l'anniversaire de la prise de la Bastille, l'entrée en scène du peuple de Paris, et La Fayette. Sur l'autel de la Patrie, ce dernier remet à Louis XVI la cocarde tricolore, symbole de l'unité de la Nation. Les trois couleurs représentent une nouvelle harmonie : les couleurs de Paris (le bleu et le rouge) entourent la couleur du roi (le blanc).
- ⇒ **La devise** est « La Nation, la Loi, le Roi ».
- ⇒ **La Nation** : gardes nationaux réunis au Champ-de-Mars qui représentent les Français venus de chaque département du royaume.

- ⇒ **La Loi** : constitution en cours, la première du royaume de France, adoptée par le roi.
- ⇒ **Le Roi** : Louis XVI (roi des Français) à la tête d'une monarchie constitutionnelle.

### C) La fuite du roi

- ⇒ Le roi n'accepte pas le nouveau régime.
- ⇒ Il tente de fuir le royaume mais est rattrapé à Varennes **le 21 juin 1791** et est ramené à Paris.
- ⇒ Il est discrédité et devient un suspect de trahison surveillé par l'Assemblée et les Parisiens.
- ⇒ **Le 17 juillet 1791**, le club des Cordeliers manifeste et demande la République et la destitution du roi. Ses membres seront fusillés par le Garde nationale de La Fayette : c'est le « *massacre du Champ-de-Mars* », qui signe le divorce entre le roi et la Nation.

### D) La Constitution de 1791

- ⇒ La constitution **adoptée en septembre 1791** : mise en place d'une monarchie constitutionnelle dans laquelle les trois pouvoirs sont nettement séparés.
- ⇒ Le pouvoir exécutif est entre les mains du roi, « *roi des Français* » et de ses six ministres.
- ⇒ Le pouvoir judiciaire est détenu par des juges et jurés élus au suffrage indirect.
- ⇒ La souveraineté appartient à la Nation.
- ⇒ Le suffrage n'est pas universel mais censitaire : le droit de vote est réservé aux citoyens actifs masculins qui paient un impôt égal à trois jours de travail. 4,3 millions de citoyens ont le droit de vote pour 2,7 millions de citoyens « *passifs* ».

### E) L'échec de la monarchie constitutionnelle

- ⇒ La nouvelle assemblée législative (**1<sup>er</sup> octobre 1791**) doit faire face aux menaces de guerre de la part des voisins européens soutenant Louis XVI.
- ⇒ **En avril 1792**, la France déclare la guerre à L'Autriche soutenue par la Prusse.
- ⇒ **Le 10 août 1792**, après une série de défaites françaises et sous la menace de la destruction de Paris par les chefs des armées ennemies, une insurrection révolutionnaire débouche sur la prise des Tuileries et l'emprisonnement de Louis XVI.

## III- 1792-1794 : de la République à la Terreur

### A) La proclamation de la République

- ⇒ **Le 20 septembre 1792**, les sans culottes remportent à Valmy la victoire contre les Prussiens.
- ⇒ **Le 21 septembre**, une Assemblée détenant les pouvoirs législatif et exécutif, la convention nationale, est élue et abolit la royauté.
- ⇒ **Le 22 septembre**, la première république est proclamée avec des conséquences majeures (nouveau calendrier révolutionnaire de Fabre d'Eglantine qui débute au premier jour de la République, le roi est jugé et meurt sous la lame de la guillotine **le 21 janvier 1793**).
- ⇒ La Convention nationale a été élue au suffrage universel. Les conventionnels sont divisés en trois courants politiques : les girondins, les montagnards, le Marais ou la Plaine.
- ⇒ La Convention adopte une **nouvelle Constitution le 24 juin 1793**, fondée sur le suffrage universel masculin, mais qui ne sera jamais appliquée, étant rattrapée par la mise en place de la Terreur.

#### Repères

##### Les sans-culottes

Les sans-culottes sont des révolutionnaires issus du peuple parisien qui portent un pantalon, vêtement plus simple que la culotte des riches. Leur veste est courte, c'est la carmagnole. Leur chapeau est parfois un bonnet phrygien en référence à la coiffe que portaient les anciens esclaves affranchis. Leurs vêtements s'ornent d'une cocarde.



Doc. 1 – Un sans-culotte.

### Vocabulaire

#### La guillotine

Présentée à l'Assemblée en octobre 1789 par le docteur Guillotin, la machine est **née d'un principe égalitaire**, puisqu'elle abrège les souffrances, par opposition aux morts lentes que l'Ancien Régime infligeait. Le docteur Louis la perfectionne en adoptant un couteau qui tombe en biais : elle est aussi appelée « la Louison », « la petite Louise » ou encore « le rasoir national ». Véritable **objet symbolique populaire**, la guillotine attirait les foules populaires, dont les femmes (« les tricoteuses ») qui venaient assister aux exécutions.

La guillotine symbolise aussi le lieu des tensions révolutionnaires, l'arme des terroristes : les bourreaux, les leaders montagnards, les sans-culottes, les bénéficiaires (les biens d'une personne guillotinée sont distribués à la foule). En 1789, seul le député Lepeltier de Saint-Fargeau s'oppose à la peine de mort.

## B) La Terreur

- ⇒ Période révolutionnaire relativement courte qui commence en juin 1793 avec l'expulsion des girondins et qui s'achève en juillet 1794 avec la mort de Robespierre.

### Repères

#### Maximilien de Robespierre (1759-1794)

En 1789, il est député du Tiers État de l'Artois. Il devient un des leaders du club des Jacobins. Élu député à la Convention, il siège à la Montagne. Il contribue à éliminer les girondins en 1793. Principal artisan de la politique de Terreur, il est très influent au sein du Comité de salut public. Il est appelé « l'Incorruptible ».

### ✚ Un contexte militaire déterminant

- ⇒ Guerre va précipiter le passage de la République à la Terreur.
- ⇒ République menacée par les armées des royaumes voisins (Prusse, Angleterre) suite à l'exécution du roi.
- ⇒ Menacée aussi de l'intérieur avec le soulèvement de Chouans en Bretagne. A ces conflits s'ajoute la désorganisation des transports et du ravitaillement en blé.
- ⇒ Situation alimentaire dramatique dans de nombreux départements du pays.
- ⇒ Les conditions d'exercice de la République sont au cœur des dissensions entre les révolutionnaires.

### ✚ La traque des ennemis de la Révolution

- ⇒ Convention se dote d'outils de gouvernement pour faire face à cette situation d'extrêmes menaces.
- ⇒ Comité de salut public (dirigé par Danton puis Robespierre), obtient le pouvoir exécutif destiné à traquer les ennemis de la Révolution.
- ⇒ Des conventionnels élus au sein de l'Assemblée forment un super ministère de l'Intérieur, le Comité de sûreté générale, en charge de la recherche, de l'arrestation et de l'inculpation des suspects. Le Tribunal révolutionnaire donne ses sentences : **l'acquiescement** ou **la guillotine**.
- ⇒ L'opposition est forte entre les girondins et les montagnards, majoritaires. Ces derniers soutenus par les sans-culottes, mènent un coup d'Etat et éliminent la Gironde **le 2 juin 1793**. La Montagne assure donc la centralité de l'Etat.
- ⇒ **Robespierre** devient un **objet de culte** (fête de l'être suprême le 8 juin 1794).
- ⇒ Bilan de la Terreur est lourd : 17 000 personnes furent guillotonnées et 200 000 victimes de la guerre civile vendéenne.
- ⇒ Face à la dictature instaurée par **Robespierre**, une coalition de députés organise sa chute le **9 thermidor an II** (27 juillet 1794). Il meurt guillotiné le lendemain. Sa mort marque la fin de la Terreur.

## Débat

**La Terreur, nécessité ou dérapage ?**

La Terreur a soulevé de nombreux débats chez les historiens, qui s'interrogèrent sur son caractère nécessaire ou excessif. Rappelons que la Terreur est la seule période de l'histoire de France qui ait été d'emblée nommée ainsi par les acteurs eux-mêmes des faits : le 5 septembre 1793, la Convention met « la terreur à l'ordre du jour ». Si la violence est inhérente à la Révolution française, la période nommée « Terreur » est le passage d'une violence spontanée à une violence d'État légitimée.

Benjamin Constant et Madame de Staël (fille de Necker), contemporains de la période, ont proposé une explication sociologique : l'Ancien Régime était une société de violences fondée sur des rapports humains inégaux ; il est à l'origine de situations de vengeances extrêmes.

L'historienne Mona Ozouf interprète quant à elle cette violence comme l'outil de régénération des hommes de la dictature robespierriste : il s'agit d'éliminer « les mauvais » pour porter un homme nouveau.

Pour François Furet, la Terreur est une question de souveraineté : elle est l'affirmation de la souveraineté du peuple.

IV- 1794-1799 : le Directoire**A) Le Directoire ou la recherche d'un équilibre politique**

- ⇒ Les Thermidoriens conventionnels modérés qui ont voté l'exécution de Robespierre, souhaitent protéger la République de la dictature et donner au régime une nouvelle constitution.
- ⇒ **22 août 1795**, la **Constitution de l'an III** est promulguée. Elle adopte une stricte et double séparation des pouvoirs (initiative/décision).
- ⇒ Le pouvoir exécutif est confié à un Directoire de cinq membres.
- ⇒ Le pouvoir législatif est scindé en deux entités : le Conseil des Cinq-Cents, qui propose les lois, et le Conseil des Anciens, qui les valide ou les refuse.
- ⇒ L'exercice de la souveraineté est strictement limité avec le rétablissement du suffrage censitaire. Le gouvernement s'appuie sur les propriétaires. Les élections sont fréquentes pour éviter l'omnipotence d'un seul homme ou d'une assemblée.
- ⇒ Pour combattre les extrêmes politiques, le Directoire s'appuie sur plusieurs coups d'Etat et élimine ses ennemis, qu'il s'agisse des opposants royalistes ou des partisans de Babeuf.
- ⇒ Les jeunes généraux (succès militaires) assurent la renommée et les assises de la République. Parmi se trouve **le général Napoléon Bonaparte**.

## Repères

**Babeuf, François-Noël dit Gracchus (1760-1797)**

Commissaire du roi avant 1789, il se passionne pour la Révolution et en particulier le partage des propriétés foncières. Il entre en scène après la Terreur. Il rédige un journal contre les terroristes, *Le Tribun du Peuple*, qui en 1795 défend des idées jacobines et égalitaires.

Il réunit un groupe secret et tente de renverser le Directoire. Les membres du complot sont condamnés à mort et exécutés.

Babeuf est aujourd'hui reconnu comme un des pères fondateurs du communisme.

**B) Le coup d'Etat du 18 brumaire an VIII**

- ⇒ Les guerres se prolongent et le Directoire peine à asseoir son autorité. Les classes dirigeantes pensent qu'il faut modifier le régime vers un exécutif fort.
- ⇒ **Napoléon Bonaparte**, qui s'est distingué par ses victoires de guerre en Italie et en Egypte, prend le pouvoir par le **coup d'Etat du 18 brumaire an VIII, soit le 9 novembre 1799**. Les troupes sont présentes et chassent les députés.
- ⇒ Bonaparte est au pouvoir. Il met fin au Directoire et clôt la Révolution française « *par le sabre* ».

## Repères

**Napoléon Bonaparte (1769-1821)**

Corse de petite noblesse, officier avant 1789, il adhère aux idées de la Révolution mais n'y joue pas de rôle. En septembre 1793, il se distingue lors du siège de Toulon et est promu capitaine dans le contexte des guerres révolutionnaires ; il devient général l'année suivante (à 25 ans). Il s'engage en faveur des montagnards, est incarcéré pour ses idées et rayé de la liste des généraux, car il a refusé de partir se battre en Vendée.

Le Directoire lui permet d'entrer sur le devant de la scène : il est chargé de réprimer l'insurrection royaliste (octobre 1795), puis il part en Italie avec une armée de diversion forte de 40 000 hommes dont il est le commandant en chef. La campagne d'Italie lui permet de révéler ses talents et son audace politique, car il signe l'armistice avec les Autrichiens sans avoir l'accord des politiques. Il participe ensuite à la campagne d'Égypte. À 30 ans, il a su se rendre indispensable. Il organise un coup d'État avec succès le 18 brumaire et occupe alors le premier rôle politique en tant que Premier Consul.

**C) Le bilan de la Révolution française**

- ⇒ Ancien régime aboli ;
- ⇒ Déclaration des droits de l'homme et du citoyen rejette les privilèges. Elle affirme l'existence des droits naturels inaliénables à l'homme, qu'il possède dès sa naissance : la liberté, l'égalité devant la loi, le droit à la propriété privée, à la sûreté, la résistance à l'oppression ;
- ⇒ Les sujets du roi deviennent des citoyens. Ils forment la Nation (souveraine) et la loi est l'expression de la volonté générale ;
- ⇒ La gestion du territoire est modernisée : création des départements, d'une justice gratuite avec des juges élus et des jurys composés de citoyens, impôts selon la fortune et non pas la naissance, droit à la propriété privée et à s'enrichir (libéralisme économique).

**V- Le Consulat et l'Empire, l'ordre et les conquêtes**

**De 1799 à 1815**, Napoléon Bonaparte s'attribue progressivement tous les pouvoirs ; il est sacré empereur **en 1804**. Il poursuit également les guerres ; **en 1811**, l'Empire français domine l'Europe.

**A) 1799-1804 : le consulat, du pouvoir fort à la dictature**

- ⇒ Instauration d'un nouveau régime politique, le Consulat, dirigé en théorie par trois consuls mais en réalité par un seul.
- ⇒ Napoléon est **premier Consul** et détient l'essentiel du pouvoir.

**✚ Les principes du Consulat : finir la Révolution**

Trois axes de la pensée politique :

- ⇒ Un besoin d'ordre, de paix, de contrôle social ;
- ⇒ La confirmation des legs de la révolution en rejetant tout ce qui est facteur de division,
- ⇒ Un projet qui doit être conduit par un chef qui représente la Nation.

Napoléon **se fait couronner empereur** et se fait appeler Napoléon I<sup>er</sup>, donnant naissance à une nouvelle dynastie.

**✚ La concentration et la personnalisation du pouvoir**

- ⇒ Napoléon **concentre le pouvoir entre ses mains** et se place à la tête de l'exécutif.
- ⇒ La **Constitution de l'an VIII** affiche la primauté du Premier Consul : « *sa décision seule suffit* ».
- ⇒ Napoléon Bonaparte accédera même au stade de **Consul à vie**, par plébiscite, **en 1802**.
- ⇒ Le Premier Consul, dépositaires de la souveraineté, ne se soumet pas aux élections.

- ⇒ Le **pouvoir législatif** est complètement éclaté entre des sénateurs dociles nommés à vie (veillent au respect de la Constitution) et très bien récompensés, un tribunal (députés qui discutent les projets de loi mais ne les votent pas) et le Corps législatif (qui vote les lois mais ne les discute pas).
- ⇒ Tous les hommes de plus de 21 ans peuvent voter, mais les suffrages sont indirects, donc filtrés ; et seuls sont éligibles les plus riches.
- ⇒ Les plébiscites mesurent l'attachement au régime.

#### ✚ L'ordre et la centralisation : les « masses de granit »

- ⇒ Mise en place de mesures, surnommées « masse de granit », destinées à durer et à résister dans le temps.
- ⇒ Délègue son pouvoir au niveau local aux préfets, sous-préfets, maires, conseillers municipaux et juges qu'il nomme lui-même. Ils ont compétence pour intervenir dans tous les domaines de la puissance publique. Le régime de Bonaparte est un régime autoritaire et centralisé.
- ⇒ L'opinion publique est contrôlée. La presse devient un moyen de propagande. Elle subit les interdictions et la censure. La police surveille les parutions et n'hésite pas à utiliser des mesures coercitives fortes.
- ⇒ **Concordat de 1801** marque l'accord entre le pape et le Premier Consul.
- ⇒ **Code civil, publié en 1804** est l'outil du Consulat pour moduler les acquis de la Révolution et installer un régime conservateur. Incarne une conception hiérarchique et autoritaire des relations entre les hommes, en société. Il est inégalitaire.
- ⇒ **1800** : création de la Banque de France marque la naissance du franc germinal qui va assurer la stabilité économique du pays.

#### ✚ La « Grande Nation »

- ⇒ **En 1802** : suite à la paix signée avec l'Autriche et l'Angleterre, la République inclut la rive gauche du Rhin, les Pays-Bas méridionaux et le Piémont, totalisant 29 millions d'habitants.
- ⇒ Ces territoires sont considérés comme français à part entière et donc départementalisés.
- ⇒ La France métropolitaine compte alors **108 départements**.

#### B) 1804-1815 : un Empire autoritaire

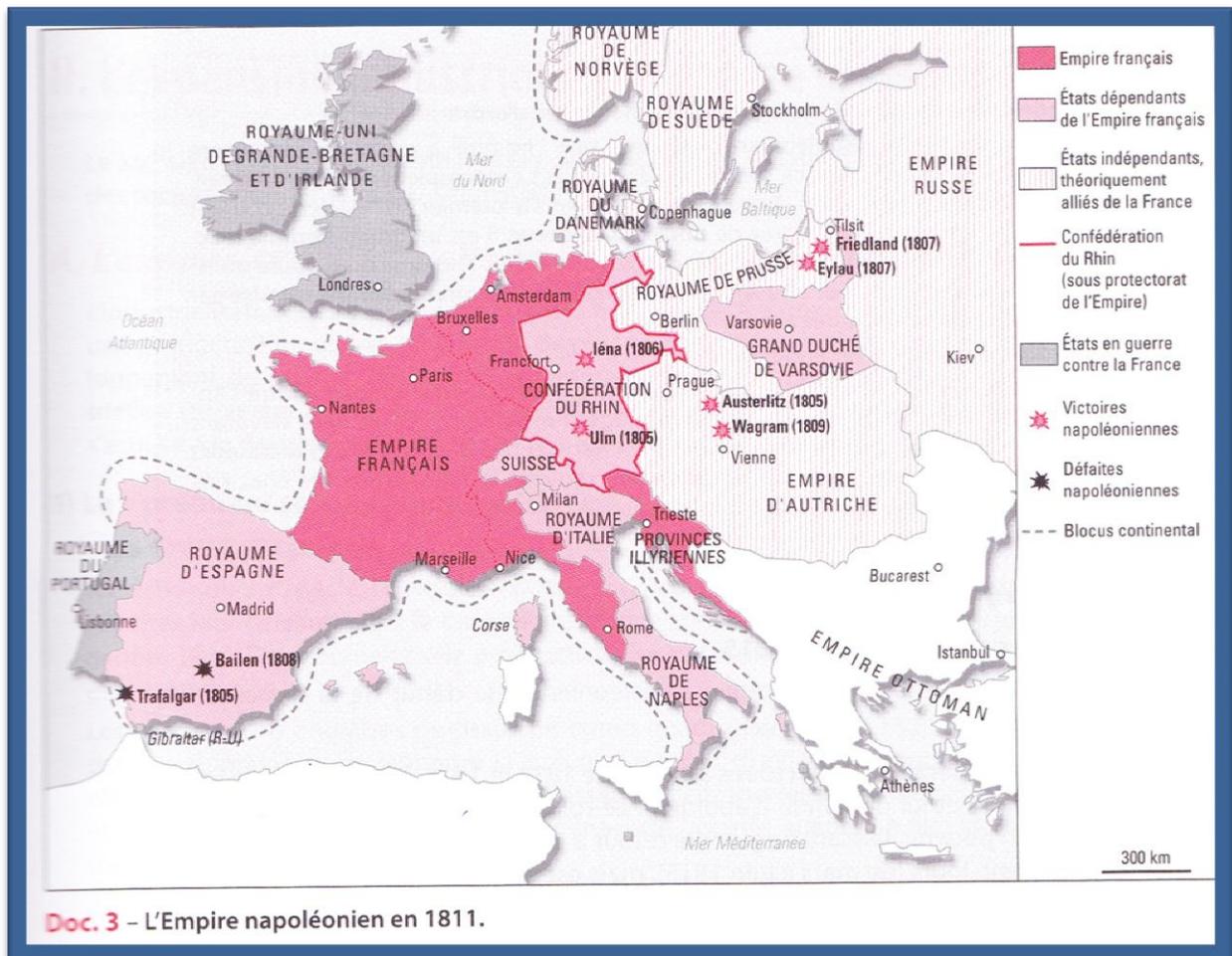
- ⇒ Le consulat glisse progressivement vers l'Empire avec l'expansionnisme et la personnalisation du pouvoir. La guerre reprend **en 1803**. L'Empire est proclamé **en 1804**.

#### ✚ L'Empire, une autre conception du pouvoir

- ⇒ **Le 2 décembre 1804** : Napoléon Bonaparte est sacré empereur au cours d'une cérémonie (mise en scène fonde un renouveau du pouvoir). Le sacre a lieu à **Notre Dame de Paris** (lieu qui symbolise le rapprochement de l'Eglise catholique et de la France).
- ⇒ Le cérémonial et le cortège sont conçus pour montrer la suprématie de l'Empereur.
- ⇒ Les *regalia* rappellent la **monarchie carolingienne**, et le *globe impérial* le **Saint Empire romain germanique**.
- ⇒ Napoléon reçoit la **bénédictio du pape**, se couronne lui-même puis couronne son épouse, Joséphine.
- ⇒ Napoléon se porte garant des acquis de la Révolution et du Consulat. Prête serment et jure « *de maintenir l'intégrité du territoire de la République ; de respecter et de faire respecter les lois du Concordat et la liberté des cultes, l'égalité des droits, la liberté politique et civile, l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux ; de ne lever aucun impôt qu'en vertu de la loi ; de maintenir l'institution de la Légion d'honneur ; de gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français.* »
- ⇒ Le régime est **autoritaire**.
- ⇒ Le mode de gouvernement est **autocratique**.

#### ✚ Le Grand Empire : la guerre et les conquêtes

- ⇒ **Au printemps 1803**, les hostilités reprennent entre l'Angleterre, qui soutient la contre-révolution, et la France, qui nourrit un projet d'invasion.
- ⇒ **Jusqu'en 1807**, les victoires militaires françaises sont rapides et les pertes dans la Grande Armée restent inférieures à celles infligées aux armées ennemies.
- ⇒ **De 1803 à 1812**, l'armée napoléonienne remporte de nombreuses victoires comme celle d'Austerlitz contre l'Autriche et la Russie **le 2 décembre 1805**, celle d'Iéna contre l'armée prussienne le 14 octobre 1806 ou celle de Friedland le 14 juin 1807 contre les Russes.
- ⇒ L'Europe napoléonienne s'étend de la péninsule Ibérique à l'Empire russe.
- ⇒ Mes moyens de la domination de l'Europe sont les armées impériales, le brio de la stratégie militaire et le blocus continental.
- ⇒ Les hommes sont mobilisés dans le cadre de la **loi Jourdan de 1798** instituant le service obligatoire pour les hommes âgés de 20 à 25 ans. L'artillerie est renforcée (200 000 hommes).



### ✚ La chute de Napoléon

- ⇒ **A partir de 1812**, Napoléon multiplie les conquêtes en Europe : Espagne, Portugal, Autriche, Russie, Allemagne, mais les défaites se font plus nombreuses.
- ⇒ Napoléon s'isole et combat jusqu'au bout.
- ⇒ **En 1814**, le pays aspire à la paix.
- ⇒ Napoléon abdique une première fois **en avril 1814**, puis une seconde fois **le 22 juin 1815**, après la défaite de Waterloo contre les Anglais et les Prussiens.
- ⇒ Napoléon sera déporté à l'île de **Sainte-Hélène** où il **mourra en 1821**.

### C) La fin de l'Empire

#### ✚ La période confuse de 1814-1815

- ⇒ **1814** : fin de l'Empire napoléonien et début de la Restauration monarchique.
- ⇒ **En avril 1814**, le Sénat déchoit Napoléon et lui demande d'abdiquer.
- ⇒ Le roi Louis XVIII, frère de Louis XVI est alors appelé au pouvoir (retour au régime royal).
- ⇒ Napoléon revient pendant cent jours (de **mars à juin 1815**) mais est contraint à une seconde abdication. Louis XVIII reprend donc le pouvoir, marquant le début de la restauration.

#### **La France bouleversée**

- ⇒ La France reste le pays le plus peuplé d'Europe avec 30 millions d'habitants.
- ⇒ Entre dans une nouvelle ère démographique avec une très légère baisse de la natalité.
- ⇒ Situation économique a été modifiée par le blocus continental qui a profité aux régions du Nord et du Nord-Ouest.
- ⇒ La propriété est un signe de distinction sociale.